

Tome 9 |

ARCHITECTURES

11 Extensions en Brabant wallon



par Anne Norman

Table des matières

p. 3	Préface
p. 5	Excroissance
p. 11	Extension du CPAS de Genappe Architectes : ATELIER GILLON DESPRET ARCHITECTES Anciennes papeteries de Genval Rue de Rixensart, 18/4 – 1332 Genval T. 02 732 34 64 – info@agda.be – www.agda.be
p. 15	Extension et transformation d'un chalet à Wavre (Limal) Architecte : JEAN-PIERRE HERTER Puttestraat, 1 – 3080 Tervueren T. 02 771 08 73 – 0486 53 29 68 jpherter@skynet.be – www.jpherter.be
p. 21	Extension d'une maison à Waterloo Architecte : BENOÎT JACQUES ET KAREN LANSLOOT Laarheidestraat, 6 – 1650 Beersel T. 02 648 99 42 – 0476 61 60 62 benoit@lansloot-jacques.be – www.lansloot-jacques.be
p. 25	Extension d'une maison à Lasne Architectes : RENAUD DARDENNE ET FRANCE MICHEL Rue Cloqueau, 6 – 1380 Lasne T. 02 633 63 06 – 0477 40 86 28 – renaud@cerau.be
p. 29	Extension d'une maison à Ottignies Architectes : ATELIER GILLON DESPRET ARCHITECTES
p. 33	Extension d'une ancienne grange (logement) à La Hulpe Architecte : FRÉDÉRIC LISCHETTI Drève de la Ramée, 1C – 1310 La Hulpe T. 02 372 30 28 – 0475 330 907 – archi@lischetti.be
p. 39	Extensions d'une maison à Rebecq Architecte : ANNA DIRKX Rue Anne-Croix, 6 – 1430 Rebecq T. 02 395 94 47 – 0476 45 66 74 a.dirkx@annadirkx.be – www.annadirkx.be
p. 43	Extension d'une maison à Wauthier-Braine Architecte : EPURE ARCHITECTS (CHRISTOPHE BICHARA) ET FRÉDÉRIC DEBAST (ARCHITECTE D'INTÉRIEUR) Avenue Houzeau, 43 – 1180 Bruxelles T. 02 375 80 20 – 0498 34 11 48 ch.bichara@epure.be – www.epure-architects.com
p. 51	Extension d'une maison à Genval Architecte : BUREAU COUPEZ Rue Gaston Bary, 58 – 1310 La Hulpe T. 02 652 18 17 – mail@bureaucoupez.be – www.bureaucoupez.be
p. 55	Extension d'une maison à Braine-l'Alleud Architecte : BENOÎT DEJONGHE Avenue de la Grande Armée, 31/1 – 1420 Braine-l'Alleud T. 02 387 35 85 – 0475 55 68 40 b.dejonghe@belgacom.net – www.archigraph.be
p. 59	Extension de l'Agence ING de Braine-l'Alleud Architectes : ASSAR Architects Chaussée de La Hulpe, 181/2 – 1310 La Hulpe T. 02 676 71 00 gst@assar.com – www.assar.com

Tome 9

ARCHITECTURES

11 Extensions en Brabant wallon



À l'initiative de la Province du Brabant wallon

par Anne Norman



Préface

Alain Trussart, Député provincial et Président de la Maison de l'urbanisme

Tenir du génie ?

La série « Architectures » initiée par la Province du Brabant wallon en 1999 poursuit sa route. Pour sa neuvième édition, les chemins empruntés par son auteur, Anne Norman, nous emmènent à la découverte d'extensions d'immeubles.

Cette propension à étendre, agrandir, prolonger nos maisons, nos lieux de vie est une pratique courante. L'évolution démographique, les contextes économique et politique sont des facteurs qui l'influencent. L'intervention secondaire est trop souvent considérée comme l'appendice du volume principal, la petite construction discrète, souvent négligée et cachée. Pourtant, toute « ex-croissance » qu'elle soit, elle s'exprime, elle dialogue même. Porteuse d'une nécessaire intégration, elle doit trouver sa place au côté d'un bien qui ne l'attendait pas. Qu'elles s'affichent, qu'elles soient discrètes ou imposantes, les extensions se pensent, se construisent et se vivent au même titre que le volume principal. Une extension n'est pas secondaire. Elle accompagne. Celles qui sont présentées dans ce tome ne sont pas anodines. Elles sont le résultat de réflexions, d'idées, d'appréciations qui tiennent toujours du génie : celui du lieu (genius loci), de la technologie, de l'esprit...

Ce parcours démontre que, dans notre province, certains édifices valent la peine d'être regardés, appréciés. Qu'ils soient révélateurs d'espaces, de volumes, de matières, de couleurs, accotés à une construction urbaine ou à un bâtiment rural, les extensions ont ce rôle difficile de respecter, de s'intégrer tout en s'identifiant.

Je vous invite à découvrir, page après page, dans l'ordre ou le désordre, onze réalisations brabançonnaises qui illustrent que l'architecture est un révélateur alors même qu'elle est pratiquée sur des volumes secondaires.

Si une œuvre architecturale n'est qu'un récit sur le cours du monde et l'expression d'une vision, qui ne parvient pas à faire résonner le lieu, il me manque l'ancrage sensoriel dans le lieu, le poids spécifique de ce qui est local.

Excroissance

Anne Norman

La construction d'extensions est probablement un des actes les plus pratiqués par les architectes. Il est rare de trouver un édifice de plus de 20 ans n'ayant connu aucun agrandissement depuis sa construction. Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène. D'une part, l'évolution de plus en plus rapide de nos modes de vie et d'habiter, mais également le développement de nouvelles techniques et technologies dans le secteur de la construction. D'autre part, les facteurs économiques, sociologiques, politiques... voire même climatiques. Parmi ces derniers, l'augmentation du prix de l'immobilier mais aussi les bouleversements connus par le concept de famille. La cellule familiale de ce début du vingt et unième siècle n'a plus rien de commun avec celle rencontrée il y a encore vingt ans à peine. L'augmentation, notamment, des familles recomposées accueillant parfois de nombreux enfants est très importante, alors que la natalité, sur l'échelle historique, a rarement été aussi basse. Ces nouvelles familles nombreuses ont besoin d'espace et n'ont pas toujours les moyens ou l'envie de changer de domicile. L'agrandissement de ce dernier devient dès lors une solution intéressante.

La multiplication des rénovations et réaffectations de bâtiments anciens, implique la construction concomitante d'une annexe permettant de faciliter la mise en place du nouveau programme.

Parfois, l'adjonction d'une extension vient simplement combler un manque de confort, un besoin de lumière, d'un petit espace supplémentaire... Mais ce geste n'est jamais anodin. Il est révélateur non seulement de nos us et coutumes, mais aussi de l'évolution de l'architecture. La construction d'extensions n'est pas un acte à prendre à la légère et ne s'improvise pas comme le pense malheureusement un grand nombre de maîtres d'ouvrage. Ces derniers, en toute bonne foi, ignorent le potentiel de ce type

d'intervention et manquent de cette manière les objectifs visés. En effet, l'extension est une sorte de concentré d'architecture. Plus l'intervention est minime, plus la maîtrise doit être grande. La participation d'un architecte est donc indispensable. Ce dernier assurera une parfaite adéquation entre les besoins de ses clients et l'architecture qui les abrite. Son regard mènera fréquemment à une solution à laquelle on n'aurait pas songé a priori. Il veillera à assurer une parfaite continuité entre les espaces, anciens et nouveaux, afin que l'annexe ne prenne pas la forme d'un greffon déconnecté.

Parfois, l'agrandissement demeure un acte isolé, parfaitement connecté, mais clairement circonscrit. D'autres fois, il fait l'objet d'une refonte plus globale de l'espace existant. Tout est possible. Chaque situation, chaque projet, sont différents et peuvent se décliner de multiples façons.

Les extensions sont également très révélatrices de l'état de l'architecture. Elles constituent une sorte de laboratoire, d'espace d'expérimentation, qui permet de pratiquer des solutions innovatrices, plus difficiles et risquées à pratiquer sur une plus grande échelle. Certains en profitent pour mettre en œuvre de nouveaux matériaux, ou plus simplement, des matériaux trop coûteux à utiliser sur des surfaces plus importantes.

Elles sont également le domaine d'application privilégié de jeunes architectes motivés et impliquent, malgré leurs dimensions réduites, une énergie colossale pour un salaire souvent dérisoire.

Les extensions sont également le reflet de la nature de nos rapports à l'architecture ancienne. Mal assumés ce sera la catastrophe au niveau esthétique. Rien n'est pire qu'une architecture qui, par un soi-disant désir d'intégration, imite, voire parodie, les édifices anciens. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille automatiquement trancher ou « faire un geste » pour être juste. Tout est une question de sensibilité, d'équilibre... et de respect. Respect de ce que nous sommes actuellement, mais aussi de ce sur quoi nous intervenons. Les solutions préétablies n'existent pas. Il n'y a pas de formule dans ce domaine. Tout est toujours une question de contexte. Tantôt, il vaut mieux trancher pour établir un dialogue riche entre les différentes entités bâties, parfois, au contraire, il est préférable de rester dans le ton tout en se distinguant clairement, sans faux-semblant ni pastiche ridicule. Le risque étant de gâcher la partie nouvelle et « d'insulter » l'ancienne.

La construction d'une extension est loin de constituer un domaine totalement balisé. Les extensions peuvent prendre place à différents endroits de l'édifice en fonction des besoins mais aussi de la typologie de l'architecture à laquelle elle s'insère. Toutes les annexes ne sont donc pas forcément des constructions en façade arrière. Elles peuvent prendre place en toiture, sur l'un ou l'autre côté, parfois même à l'intérieur de l'édifice, décrivant dans ce cas un nouvel espace interne, ou encore accrochées en façade (cf p. 2 la maison dite « sac à dos » réalisée par Stefan Eberstadt en Allemagne). Les possibilités sont quasiment infinies. C'est ce qui en fait leur intérêt.

Dans tous les cas, elles représentent un acte important dont l'impact sur l'architecture d'origine est fondamental. On ne peut les ignorer. En outre, étant donné leur fréquence, il est primordial de s'y intéresser. Il n'est pas question de faire tout et n'importe quoi en ajoutant un chapelet d'annexes disparates et inadaptées. Elles peuvent constituer de véritables coups de poing dans le paysage bâti. Mais il n'est pas question non plus de les formater comme on le fait trop fréquemment avec les nouveaux bâtiments. La plupart des règlements d'urbanisme les envisagent comme d'autres types de construction en leur appliquant des critères inadaptés à leurs fonction, taille et typologie. Par exemple, il n'est pas logique d'exiger systématiquement une toiture à versant sur ce type d'édifice. Il se peut très bien que la volumétrie ne le permette pas et que le résultat soit inadéquat. Malheureusement, ce type d'imposition se rencontre fréquemment.

La construction d'annexes assure également l'adaptation des bâtiments anciens au monde actuel avec les exigences nouvelles qui leur sont liées. Elles racontent une histoire passionnante, celle de l'homme dans son environnement bâti, mais aussi naturel, celle aussi de la création architecturale et parfois de l'innovation qui l'accompagne.

Chacune des extensions reprises dans ce tome évoque une histoire, celle d'une famille, d'une entreprise... Toutes sont différentes. Nous avons voulu éviter les formules préétablies, mais également la mise en avant d'une esthétique précise. Elles sont le fruit d'une démarche authentique qui évoque la rencontre entre deux destins, celui des individus et celui du bâtiment qui les abrite.

11 Extensions

en Brabant wallon



Extension du CPAS de Genappe

Situés à proximité du centre de Genappe, les bureaux du CPAS occupent un édifice ancien, abritant notamment un garage à calèche, dont les façades et la toiture sont classées. Une extension de qualité médiocre avait déjà été ajoutée à l'édifice d'origine.

Le CPAS décide de réaliser des travaux d'agrandissement sur l'espace occupé par cette dernière. Un appel d'offres public est lancé et c'est le projet du bureau Agda qui est retenu pour la qualité de son approche alliant à la fois modernité et simplicité. Le directeur du CPAS était convaincu de l'intérêt d'une démarche clairement ancrée dans son époque et évitant tout pastiche avec l'immeuble classé. Cette approche était également partagée par la personne en charge du projet auprès de la Commission des Monuments et Sites. Une réelle chance pour les architectes, mais surtout pour ce patrimoine classé.

L'extension se développe à gauche de la façade arrière et occupe une superficie de 80 m² au sol. Elle s'élève sur trois niveaux : le rez-de-chaussée et deux niveaux auxquels s'ajoute un étage terrasse.

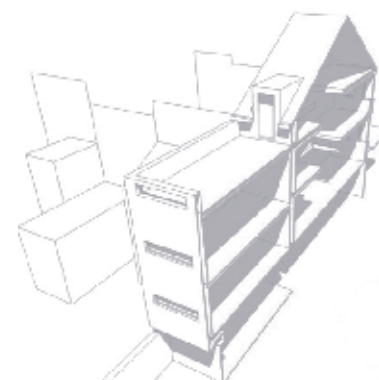
Le contraste avec l'immeuble d'origine est net. Une fente vitrée assure la transition entre les deux volumes : celui de l'édifice classé rythmé par six travées réparties sur quatre niveaux dont le dernier est marqué par une série d'oculi. Malgré la largeur de cette façade en brique, le rythme est clairement vertical. En contrepartie, l'extension nettement plus étroite, s'appuie sur un rythme horizontal malgré la verticalité de son volume global.

À la haute verticale vitrée répond un volume en bois en rehaut. L'annexe a été conçue en ossature et bardage bois et est percée à chaque étage par une longue baie vitrée horizontale. Le dernier niveau présente le même type d'ouverture mais sans fenêtre puisqu'il ne s'agit pas d'un étage fermé.



La légèreté des matériaux ainsi que la volumétrie très verticale de ce volume sont compensées par le traitement de la façade privilégiant les lignes horizontales (mise en œuvre du bardage + baies). Cette option prise par les architectes assure un ancrage suffisant au nouveau volume qui ne doit pas paraître écrasé par l'édifice d'origine. Afin d'accentuer l'enracinement de l'extension et lui donner suffisamment de puissance, le rez-de-chaussée a été construit en briques d'époque, presque identiques à celles de l'immeuble ancien. À l'origine, ce niveau ne devait présenter aucune ouverture afin de renforcer sa puissance. Pour des raisons pratiques cela n'a pas pu être possible et sa fonction de socle est un peu altérée par le percement de fenêtres. Sans grand dommage toutefois.

Ce projet constitue la démonstration réussie que l'ancien et le nouveau peuvent dialoguer dans le respect de la nature de chacun sans se parodier. Leur nature est de cette manière mise en valeur et magnifiée par le contraste qui en découle. Un exemple rare dans le cas d'un édifice classé. Un dialogue rendu possible grâce à la clairvoyance du maître d'ouvrage, de la Commission des Monuments et Sites et bien entendu des architectes qui ont très justement dosé leur intervention entre simplicité, clarté et respect de l'existant, en évitant le piège du compromis bancal.



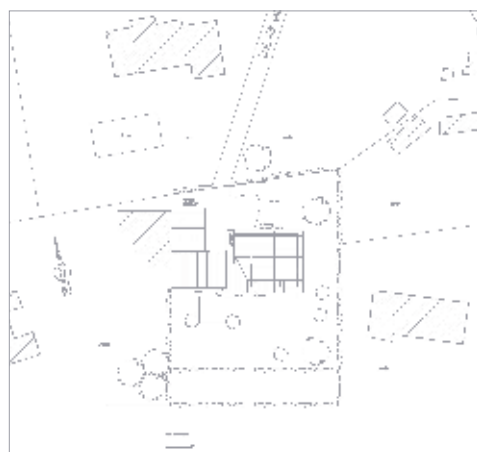


Extension et transformation d'un ancien chalet à Wavre (Limal)

Avant transformation, le terrain, idéalement situé sur les hauteurs de Limal, à l'orée d'un bois et ouvert sur une vaste étendue de champs, abritait deux volumes : un chalet type Walt Disney et un garage totalement disharmonieux. Les maîtres d'ouvrage ont été charmés par le site et par l'orientation plein sud du terrain. Pour des raisons de coût et de facilité, ils décident de conserver le chalet afin de l'occuper durant les travaux, envisageant un agrandissement du volume existant trop exigu ainsi qu'un lifting des deux anciennes constructions. Le chalet est simplifié au maximum et revêtu d'un nouveau bardage, les anciens châssis peu esthétiques sont remplacés par des encadrements en aluminium d'une grande sobriété. Les multiples débords de toiture en cascade sont supprimés. Le bardage utilisé est un cèdre brut de sciage non traité.

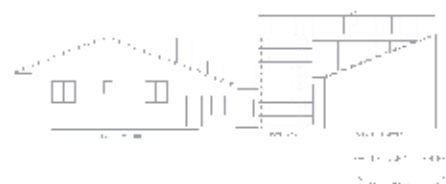
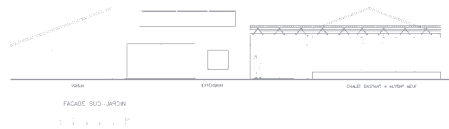
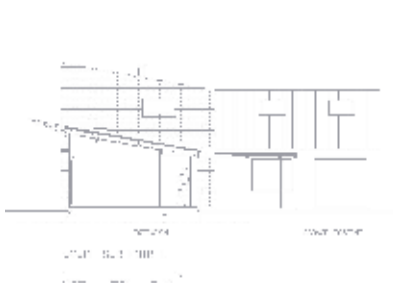
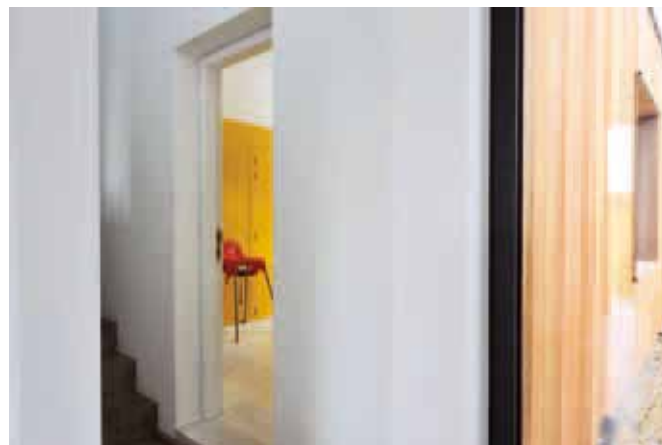
Si le volume global de l'extension et son emplacement se mettent très vite en place, en théorie du moins, il n'en est pas de même pour l'organisation interne. Après de nombreuses discussions, différents paramètres sont mis en évidence : l'ancienne partie abritera l'espace des enfants ; l'objectif est de vivre en ouvrant le logement au maximum vers le paysage et en parfaite connexion avec le jardin ; le foyer du logement sera la cuisine que les maîtres d'ouvrage veulent grande et dotée d'un feu ouvert. Le reste du programme est secondaire. Une fois ces éléments établis, les choses se mettent en place. L'objectif de l'architecte étant d'unir harmonieusement les trois volumes - les deux existants et celui projeté - afin que l'ensemble dialogue le mieux possible avec la nature. L'extension est légèrement décalée par rapport à la partie ancienne. Perceptible depuis la voie publique, un volume intermédiaire vitré fonctionne comme un espace traversant, ouvrant la perspective vers le jardin. Il est surmonté d'une toiture plate et fonctionne comme une glissière articulant le chalet et la nouvelle extension. Pour cette dernière, l'architecte a choisi un volume géométrique sobre revêtu d'une brique de parement brune





moulée à la main et mise en œuvre avec un joint fin. Elle donne beaucoup de vie à l'édifice et équilibre la légèreté du volume « chalet ». Fermé côté nord, ce volume s'ouvre sur le sud. L'architecte sculpte littéralement la matière avec des lignes d'une grande pureté aux arêtes franches, nettes, presque tranchantes, dont la linéarité contraste avec la densité des matériaux utilisés et la façon dont ils sont mis en œuvre. Un équilibre riche et subtil qui apporte beaucoup de chaleur à une approche clairement ancrée dans son époque. En effet, à aucun moment l'architecte ne tombe dans la dimension « décor » que peut parfois donner un traitement trop linéaire des volumes. Pour l'éviter, il travaille la matière et « joue » avec les retours de façades qui apportent de la densité aux volumes et confèrent une dimension très tactile à son architecture. Les matériaux utilisés accrochent la lumière de manière très efficace et variée (bois brut, brique très structurée). Une longue casquette métallique protège la façade sud du « chalet » des rayons du soleil durant l'été. Elle permet également d'unifier davantage les deux volumes arrière. Les espaces intérieurs sont contemporains (plafonds en béton apparent, chape au sol, mobilier intégré...), lumineux, fluides, et totalement ouverts sur la nature. Une nouvelle vie pour ce site qui a retrouvé équilibre, sobriété et cohérence. Et ce malgré un parcours du combattant suite à un refus de la Région qui préférait maintenir l'existant ! Avis totalement incompréhensible mais heureusement cassé par un recours salvateur.









Benoît Jacques
et Karen Lansloot

Extension d'une maison à Waterloo

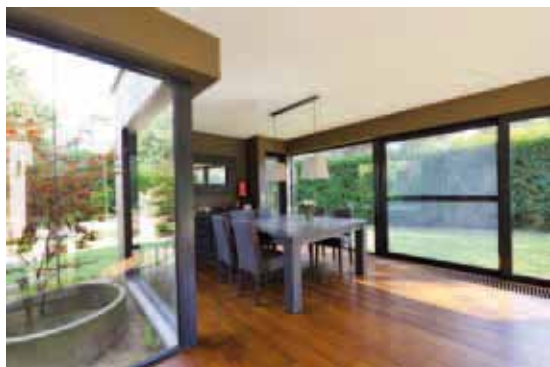
La maison se situe dans un clos abritant des maisons bourgeoises à l'architecture traditionnelle comme on en rencontre beaucoup dans cette commune. Le plan de la demeure forme un carré pourvu d'un garage qui constitue un volume supplémentaire à droite de la façade principale. L'édifice est en brique surmontée d'une toiture à quatre versants.

Le désir des maîtres d'ouvrage était de vivre en connexion avec le jardin. L'espace d'origine offrait trop peu d'ouverture et était tourné vers l'intérieur et relativement sombre.

L'architecte a opté pour une extension s'ouvrant généreusement sur le jardin et constituant le pendant symétrique du volume du garage, rééquilibrant ainsi la stabilité de l'ensemble.

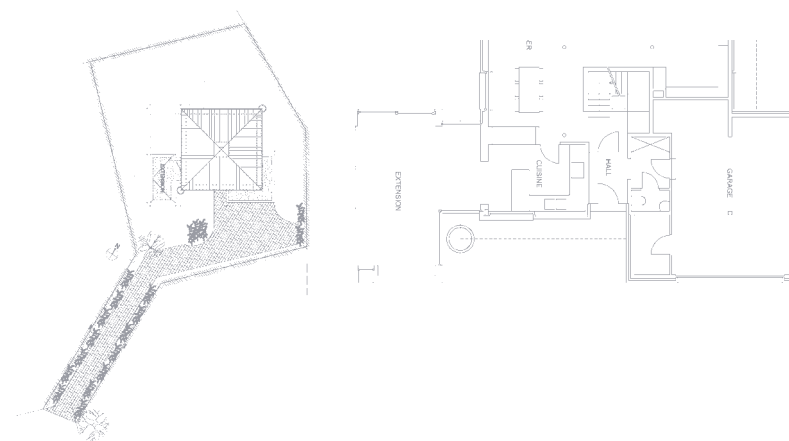
La jonction de l'extension avec la maison d'origine est marquée par un couloir vitré qui assure une transition harmonieuse. Très géométrique, l'annexe se veut sobre. Il en ressort une grande pureté formelle que l'on retrouve dans les moindres détails tant extérieurs qu'intérieurs. Ses proportions sont calibrées selon celles de la maison et du jardin. La façade côté rue est presque aveugle, seule une meurtrière percée sur le côté offre une vue discrète vers la rue et permet de contrôler les arrivées. Cette ouverture est enfoncée dans le plan de la façade et mise en valeur par un bardage sombre utilisé pour le retour de mur.

Les deux autres façades sont percées par d'immenses baies vitrées qui permettent de jouir pleinement du jardin, même durant les périodes froides. On y est littéralement plongé dans la nature. Elles assurent une entrée de lumière très importante tant dans le nouveau volume que dans la maison ancienne qui jouit pleinement de son apport. L'annexe abrite des espaces multifonctionnels comprenant notamment une salle de jeu, un bureau, une salle à manger.



Construite en ossature bois, elle est revêtue d'un bardage en cèdre non traité. Le bardage joue sur le calibrage de planches de largeurs différentes qui procurent une rythmique particulière à l'ensemble, ainsi qu'une grande légèreté. La finition est très pointue et calculée avec beaucoup de précision. Les menuiseries sont peintes en gris anthracite et contrastent avec la teinte plus claire du bois.

L'annexe, d'une dimension de 32 m², apporte beaucoup plus qu'un gain d'espace. Elle permet aux maîtres d'ouvrage de jouir d'un intérieur d'une grande fluidité, aux volumes généreux, mais simples et d'agrandir l'architecture de manière quasi virtuelle grâce aux vues sur l'extérieur qui constituent un apport spatial d'une autre nature.







Extension d'une maison à Lasne

À la base de ce projet, un coup de cœur pour une petite maison (92 m²) nichée dans la verdure de Lasne et offrant des vues magnifiques sur la vallée. Les maîtres d'ouvrage, qui sont aussi les architectes, désiraient s'y installer rapidement avec leur famille (4 personnes). La maison était en parfait état et avait fait l'objet d'une rénovation récente. Elle était décorée dans le style cottage. L'installation immédiate était par conséquent possible, mais l'espace bien trop exigu. La solution était d'adjoindre une extension pouvant offrir la place suffisante à chacun. Le terrain en pente se développe tout en longueur et les deux extrémités sont desservies par des petites rues villageoises. C'est très logiquement que les architectes décident d'implanter la nouvelle partie à l'arrière du terrain resté vierge, et de l'enfoncer légèrement dans le relief afin de perturber au minimum le voisinage, tout en laissant totalement intacte la partie existante.

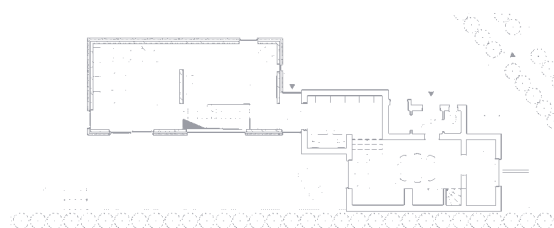
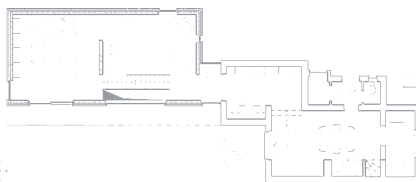
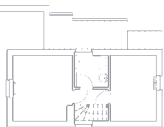
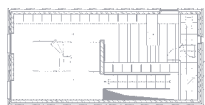
Étant donné les grandes difficultés de construire des volumes à la typologie contemporaine dans cette commune, Renaud Dardenne et France Michel ont opté pour une architecture à la volumétrie traditionnelle. Ils se sont notamment inspirés de l'implantation typique des petites fermes en long, très nombreuses dans la région, et se développant perpendiculairement à la voirie. Le nouveau volume est simple, affichant clairement son désir de sobriété. Toutefois, la clarté des lignes, la géométrie nette et l'implantation des ouvertures le distinguent des bâtisses anciennes.

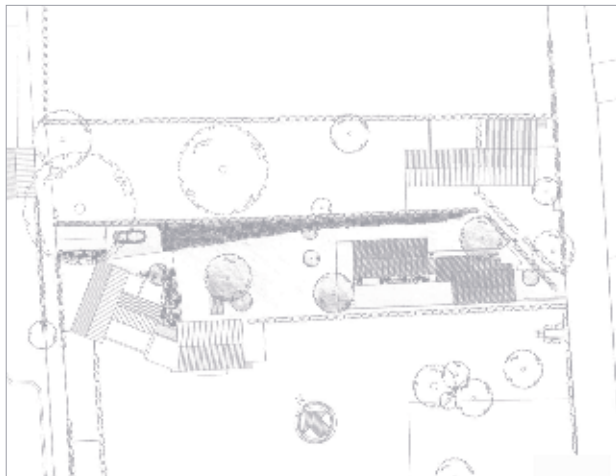
L'extension a été construite en blocs Ytong revêtus d'un enduit de la même couleur que la maison d'origine. Elle est surmontée d'une toiture en tuile. Il s'agit d'un rectangle sur trois niveaux (sous-sol, rez-de-chaussée et premier étage) qui offre à l'habitation 150 m² supplémentaires. L'étage accueille la chambre des parents et la salle de bain. Il fonctionne comme un espace loft, relié au rez-de-chaussée par



un escalier en acier aux lignes contemporaines. Le rez-de-chaussée de l'extension abrite le salon ouvert sur une terrasse orientée sud et un espace enfants. Il communique avec l'ancienne partie qui abrite la cuisine, la salle à manger et, à l'étage, les chambres des enfants. Le terrain étant en pente, la connexion entre les deux volumes marque un léger changement de niveau ainsi qu'un déboîtement par rapport à la partie ancienne. Cette transition est assurée par un petit volume intermédiaire surmonté d'une toiture plate. Il abrite une bibliothèque. L'architecte a voulu marquer non seulement la transition entre les espaces mais aussi l'histoire de l'édifice, évitant de confondre l'ancien et le nouveau. Ce « sas » se distingue également par un enduit extérieur plus foncé. La façade côté jardin, qui donne accès à la voirie supérieure où se trouve un parking, n'est ouverte que par deux fenêtres « meurtrières » verticales assurant à la fois intimité et contrôle. Le jardin se développe dans cette partie du terrain.

L'objectif étant notamment de construire l'extension au plus vite, l'architecte a opté pour un mode de construction courant (blocs Ytong), ce qui a permis de réaliser les travaux en 5 mois.







Extension d'une maison à Ottignies

L'édifice d'origine est une petite maison villageoise implantée le long d'une voie publique. La façade arrière offre de très belles vues sur la nature et donne accès à un jardin en pente, tout en longueur. Une troisième façade présente un pignon aveugle.

La propriétaire, une artiste peintre vivant seule, désirait jouir d'un atelier mais aussi d'un espace accessible de manière indépendante où elle pourrait donner des cours et accueillir des expositions sans que cela n'interfère sur son espace de vie. L'objectif était aussi d'ouvrir plus généreusement la maison sur la nature et de faire entrer un maximum de lumière. Une annexe avait déjà été adjointe au volume d'origine, mais elle ne répondait en aucun point au programme et était d'une qualité architecturale médiocre.

L'architecte l'a remplacée par une extension sur deux niveaux donnant sur l'arrière et assurant une pénétration de lumière importante grâce d'une part à des espaces traversants et, d'autre part, à un lanterneau zénithal qui marque la transition entre l'ancien et le nouveau volume qui se poursuit sur les deux étages de l'extension. La partie basse de l'annexe donne accès à une vaste terrasse qui surplombe le jardin.

L'ouverture entre la partie ancienne et nouvelle est maximale, offrant une fluidité parfaite mais aussi un haut niveau de luminosité. Les espaces nouveaux sont très sobres, amples, et servent de poumon à l'ensemble de l'édifice. Le rez-de-chaussée – qui, étant donné la pente du terrain devient le premier étage arrière – abrite le salon entièrement ouvert tandis que le niveau inférieur donnant accès à la terrasse, accueille la cuisine et un espace salle à manger. La nouvelle partie est entièrement revêtue d'un bardage en bois non traité. Habillage qu'a également choisi l'architecte pour harmoniser le pignon aveugle avec le reste de la construction. Il est longé par un chemin qui devient un escalier d'accès vers le jardin et qui





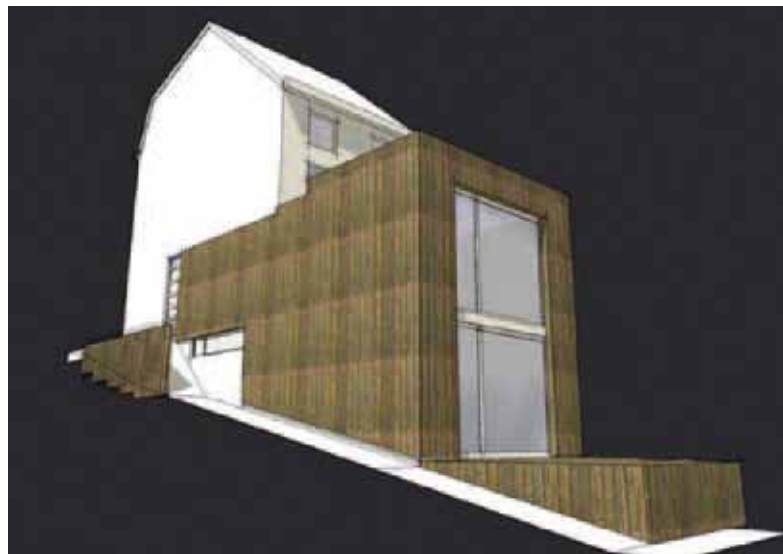
dessert également la maison. L'entrée en façade avant existe toujours mais sert essentiellement d'accès vers l'atelier des élèves. Les parties ancienne et nouvelle fonctionnent à la fois de manière parallèle, assurant ainsi un maximum d'autonomie aux espaces abritant des activités professionnelles, mais avec beaucoup de fluidité.

Un subtil équilibre pas toujours facile à obtenir dans les configurations traditionnelles mais qui dans ce cas s'intègre harmonieusement.

avant



après





Extension à La Hulpe

Le projet s'intègre dans une vaste propriété boisée abritant plusieurs édifices dont cette ancienne grange bâtie au début du vingtième siècle et rénovée il y a déjà plusieurs années. Les occupants actuels s'y étaient installés, mais la famille s'agrandissant, le besoin d'espace supplémentaire s'est rapidement fait sentir. L'architecte étant aussi maître d'ouvrage, le défi d'imaginer une extension s'harmonisant à la fois à l'architecture existante et à l'environnement naturel exceptionnel était une réelle motivation. Le désir de créer une architecture résolument contemporaine pouvant répondre à ces données s'imposait.

Frédéric Lischetti a opté pour un volume à la géométrie claire relié à la partie ancienne par une cage d'escalier vitrée qui assure la transition entre les deux ailes. Ce recul permet également à chacune de dialoguer tout en respectant son expression spatiale propre. La partie basse de cet espace intègre un barbecue.

L'architecte a opté pour des matériaux naturels, un bardage bois non traité, clair, pour la façade ouvrant sur le jardin et la forêt ainsi que pour la face latérale, et des moellons de pierre bleue clivés pour le côté nord. Le dialogue entre ces deux matériaux est riche, la puissance de l'un répondant à la légèreté de l'autre. Leur façon de refléter la lumière est également très différente, ce qui accentue encore le travail volumétrique de l'ensemble. Le terrain sur lequel s'implante la maison présente une déclivité forte. La demeure est à cheval sur deux niveaux, la façade en pierre assurant parfaitement cette transition en offrant une assise suffisamment puissante à l'architecture. Une double lucarne revêtue d'un bois identique à celui de l'annexe a été ajoutée dans le volume ancien qui, en plus de sa fonction première, fait office de liaison formelle.

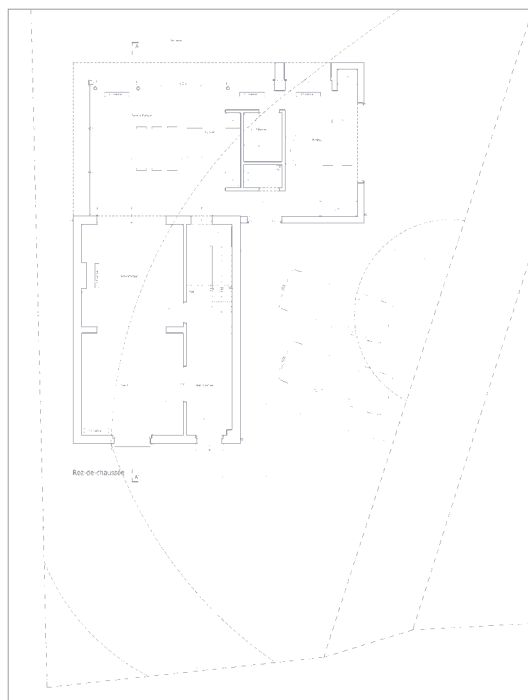
Au niveau programmatique, le rez-de-chaussée de la partie ancienne abrite la cuisine côté jardin et la salle à manger côté nord. Ces deux parties sont séparées par un bloc technique qui accueille une



buanderie au centre. Côté salle à manger, il devient un vaste dressoir, et meuble cuisine sur l'autre face. Ce bloc traité de façon très contemporaine permet à la fois d'intégrer le mobilier et de séparer les deux pièces sans couper totalement l'espace, le plafond restant commun aux deux entités. Ce meuble central sert également de murs intérieurs aux deux espaces, l'un dialoguant avec de larges baies vitrées (pour la cuisine), et l'autre avec l'ancien mur en brique de la grange (pour la salle à manger). L'étage abrite les chambres d'enfants ainsi que leur salle de bain. Le rez-de-chaussée de la partie nouvelle reçoit une grande salle de jeu et la chambre des parents à l'étage.

L'aménagement intérieur est très moderne et unit les deux parties dans un même esprit minimaliste qui dialogue avec la partie de la grange où les poutres et les ouvertures anciennes ont été conservées. L'ensemble des matériaux utilisés est sobre. L'extension et la partie ancienne sont ouvertes sur le site et très lumineuses. Le résultat final est, comme le dit le maître d'ouvrage : *une maison qui est un lieu de convivialité, permettant à chacun de vivre, de partager mais aussi de s'isoler et de s'épanouir dans « son » espace intime.*









Extensions d'une maison à Rebecq

À l'origine de ce projet, deux petites bâtisses anciennes servant pour l'une, de corps de logis pour une famille de fermier et d'abri pour le bétail pour l'autre. L'architecture est simple, voire élémentaire, mais présente un réel potentiel. Nichés dans la campagne, entourés de champs et de vallons, avec un arbre majestueux à l'arrière... tous les éléments étaient réunis pour faire rêver l'architecte, également maître d'ouvrage.

Rapidement les choses se mettent en place. L'objectif est de réunir les deux volumes, qui abriteront chacun des fonctions précises – quartier de nuit pour la maison avant et espace de vie pour l'arrière – par un troisième volume qui assurera la transition et qui sera également un jardin d'hiver. Cette première extension est conçue avec la plus grande simplicité, en autoconstruction. L'objectif étant de donner l'impression qu'elle avait toujours existé. Une vraie serre, en bois peint en bleu, sans confort, lieu de passage mais surtout de vie pour de magnifiques plantes. La nature est partout, dedans et dehors.

La maison arrière abrite la cuisine, le salon et en mezzanine, un espace bureau. Ce dernier est accessible par un escalier, mais aussi pour les plus téméraires, par l'intermédiaire d'un magnifique tronc d'arbre trônant au milieu de l'espace. Les lieux sont dédiés à la nature. Une deuxième extension projette littéralement le salon vers le jardin arrière. Cette annexe est conçue pour profiter au mieux des vues sur l'extérieur et notamment sur le plus bel arbre du jardin. Elle est conçue comme si la maison se développait naturellement vers l'extérieur, de manière organique. On a l'impression qu'elle a poussé comme le ferait une plante pour se tourner vers la lumière et le jardin, de manière naturelle. Ce principe se retrouve dans toutes les extensions de la maison qui en est dotée de plusieurs, parfois très petites, s'apparentant plus à des excroissances qu'à des parties construites. Elles sont comme autant de pousses, de ramures, permettant





à chaque pièce où elles apparaissent de vivre en parfaite connexion avec son environnement naturel. Il est presque impossible de dater cette intervention qui semble en dehors du temps. Elle émane de l'esprit des lieux qui, chance d'une rencontre, est en parfaite résonance avec celui de ses occupants.

Les espaces intérieurs sont très simples, lumineux, et contemporains, ce qui équilibre la dimension organique. Les matériaux sont naturels : bois, pierre, terre cuite. Le dialogue entre tous ces éléments se fait sans heurt, simplement. Il n'y a aucun faux semblant.

L'architecte ne s'est pas servi de sa maison comme d'un manifeste professionnel, loin de là. Son architecture est souvent beaucoup plus moderne. Mais dans ce cas, c'est l'esprit du lieu qui a dominé, ce dernier faisant écho avec un projet de vie au cœur de la campagne. Une œuvre à part, dans laquelle on ne sait pas trop ce qui est de la main de l'homme ou de celle de la nature.





à chaque pièce où elles apparaissent de vivre en parfaite connexion avec son environnement naturel. Il est presque impossible de dater cette intervention qui semble en dehors du temps. Elle émane de l'esprit des lieux qui, chance d'une rencontre, est en parfaite résonance avec celui de ses occupants.

Les espaces intérieurs sont très simples, lumineux, et contemporains, ce qui équilibre la dimension organique. Les matériaux sont naturels : bois, pierre, terre cuite. Le dialogue entre tous ces éléments se fait sans heurt, simplement. Il n'y a aucun faux semblant.

L'architecte ne s'est pas servi de sa maison comme d'un manifeste professionnel, loin de là. Son architecture est souvent beaucoup plus moderne. Mais dans ce cas, c'est l'esprit du lieu qui a dominé, ce dernier faisant écho avec un projet de vie au cœur de la campagne. Une œuvre à part, dans laquelle on ne sait pas trop ce qui est de la main de l'homme ou de celle de la nature.



tranchant l'espace et annonçant la présence d'éléments contemporains tout en restant très léger et sobre. Il est percé de deux longues fenêtres horizontales, s'apparentant à des meurtrières, dont la hauteur a été calibrée en fonction des vues intérieures : la plus haute en tenant compte de la portée du regard en étant debout dans la cuisine, surélevée par rapport au niveau du jardin, et la plus basse, de la vue d'une personne assise dans la salle à manger, située en contrebas et de plain-pied avec le jardin. L'espace intérieur est contemporain et en grande partie l'œuvre du maître d'ouvrage, également architecte d'intérieur.

L'extension accueille la cuisine située au même niveau que la rue et la salle à manger. Il s'agit de deux espaces ouverts et qui répondent parfaitement à l'esprit loft désiré par les occupants. À l'arrière de la cuisine se trouve un bloc technique qui fait à la fois office de meuble de rangement (pour la cuisine) mais qui abrite également une salle de douche. Ce volume se détache du plafond et n'interrompt pas la fluidité spatiale de l'ensemble. Une fenêtre bandeau située au-dessus de l'annexe éclaire la face arrière. Le désir de continuité spatiale était très fort. Ces nouveaux espaces contrastent tout en dialoguant avec les pièces à rue, plus traditionnelles dans leur typologie.

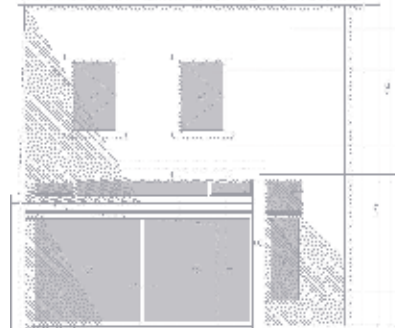
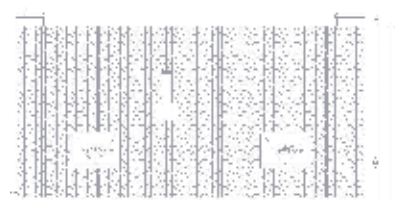
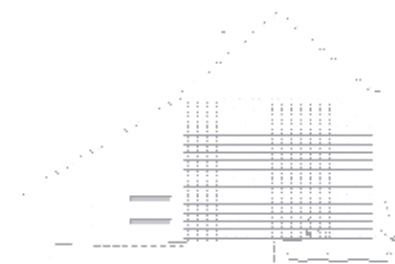
De manière générale, l'espace intérieur a été remanié en tenant compte de leur nature, mais aussi dans le sens d'une plus grande fonctionnalité. Il y avait notamment deux escaliers autonomes menant aux étages (l'un servant pour un locataire) dont un a été supprimé et l'autre réadapté.

L'ensemble des interventions sur l'existant respectent l'esprit et la nature des éléments anciens et établissent un réel dialogue entre l'ancien et le nouveau. Aucun geste n'est gratuit, chacun répond à un besoin précis. Les travaux ont été réalisés en tenant compte d'une évolution spatiale future rendue la plus aisée possible. L'ensemble du rez-de-chaussée peut éventuellement fonctionner de façon autonome.

La dimension contemporaine n'est jamais glaciale ni trop puriste. Le maître d'ouvrage y a notamment veillé en ajoutant de petits détails humoristiques dispersés ça et là. Mais surtout, en permettant à la vie de s'y développer naturellement et en lui offrant un espace chaleureux et accueillant.











Extensions

à Genval

À l'origine de ce projet, comme souvent dans les constructions d'extensions, le remplacement d'une série d'annexes existantes mal conçues et disharmonieuses par une nouvelle construction, pertinente cette fois. Le bâtiment principal est une maison traditionnelle en brique avec toiture à double versant. Les annexes anciennes se développaient dans le prolongement de l'axe longitudinal, perpendiculairement à la voirie, et constituaient, par leur volume, une barrière visuelle imposante.

Le désir des habitants était de bénéficier d'espaces clairs et ouverts sur l'extérieur afin d'y installer leur salle à manger, une cuisine, un bureau pour profession libérale ainsi qu'une réserve.

Pour l'architecte, la démolition des annexes existantes s'imposait afin de rationaliser le nouvel espace, de construire un élément en adéquation avec l'environnement bâti et naturel, et enfin, de tenir compte d'une gestion optimale de l'énergie.

Il fut décidé de construire la nouvelle annexe dans le prolongement de l'axe de la maison mais sur un plan perpendiculaire à celle-ci. Ce choix a permis de donner une assise et un équilibre plus fort à l'ensemble, mais aussi d'offrir aux maîtres d'ouvrage de larges espaces de plain-pied avec le jardin. Afin de rendre le nouveau volume plus cohérent, Joël Coupez a opté pour une toiture « végétalisée » à faible pente et non plus à versants comme précédemment. Ce système permet non seulement une intégration harmonieuse dans l'environnement, mais répond en outre à des exigences de développement durable, chères à l'architecte, en assurant une gestion du régime des eaux, et une isolation optimale, tant contre le froid que la chaleur.



L'annexe s'implante légèrement plus bas que le rez-de-chaussée du volume existant, ce qui permet de minimiser l'impact de ce nouveau volume sur le paysage. Les matériaux utilisés sont le bois pour l'ossature et un alliage de matériaux naturels non ferreux zinc/cuivre/titane prépatinés en pose à joint debout pour le revêtement des façades. Le choix de ce bardage se justifie par son mariage harmonieux avec la végétation avoisinante et également par le désir d'ancrer avec franchise cette partie nouvelle de l'habitation dans son époque. En outre, son utilisation avec une ossature bois participe à une isolation renforcée de l'édifice ainsi qu'à une facilité de démontage assurant un réemploi possible et donc une durabilité du matériau.

Il s'agit là d'un très bel exemple d'extension montrant qu'une surface réduite tant en hauteur qu'en occupation au sol peut en réalité offrir un plus grand espace, grâce à une rationalisation de ce dernier et une meilleure connexion avec son environnement.





Extension d'une maison à Braine-l'Alleud

La maison à laquelle vient s'accrocher cette extension date des années '80 et présente trois façades dont l'une face au parc du Cheneau. Malheureusement, l'architecture d'origine n'a pas tenu compte de cette implantation exceptionnelle et n'a que très partiellement ouvert l'édifice sur son environnement boisé. L'objectif des maîtres d'ouvrage était donc de s'ouvrir un maximum vers le parc tout en s'adjoignant des espaces supplémentaires, même si ces derniers restent modestes dans leur gabarit. Une autre particularité de l'édifice tient dans une architecture un peu étrange, en brique orange surmontée d'une toiture dont les plaques d'Eternit se poursuivent sur une partie de la façade arrière écrasant les fenêtres du deuxième étage.

L'annexe conçue par l'architecte répond de manière littérale au principal souhait des clients : s'ouvrir sur le parc. Elle prend la forme d'un mirador, ou plutôt d'un poste d'observation dont les matériaux, des plaques de bois bakélinisé et de l'aluminium anthracite, rappellent les teintes gris et orange de l'édifice d'origine. La partie basse de l'annexe est quasiment aveugle, à l'exception d'un bandeau latéral, et accueille une buanderie. Le premier niveau a permis d'agrandir notablement la cuisine, mais surtout d'ouvrir l'intérieur sur le parc grâce à une vue panoramique sur 180°. À l'étage, les propriétaires peuvent désormais jouir de l'environnement naturel et d'une terrasse accessible via leur chambre. Un escalier permet depuis la cuisine de rejoindre le jardin.

Un projet minimaliste mais efficace qui a su tirer parti de son environnement en dépassant les handicaps de l'architecture existante sans pour autant la nier. L'architecte a utilisé un vocabulaire clair, géométrique, suffisamment fort pour compléter et rééquilibrer le volume d'origine sans s'y assimiler.





Extension de l'Agence ING de Braine-l'Alleud

À l'origine de ce projet, une ancienne maison de notable (1898) située à front d'une rue commerçante. Au moment de la conception, c'est la banque BBL qui acquiert l'immeuble et désire le rénover afin d'y accueillir des appartements mais également l'agence bancaire. Il fut décidé de rénover la maison dans l'esprit d'origine en conservant la façade avant et la toiture. Mais le projet s'accompagne également de l'adjonction d'une extension afin d'optimiser les potentialités spatiales du terrain avec les besoins de l'agence. La volonté de la banque est de créer une aile contemporaine qui se différencie de l'édifice d'origine et qui puisse donner une image forte de l'institution en la distinguant des autres. L'extension stigmatise ce désir et exprime l'esprit de modernité, de convivialité, de transparence et d'accueil que voulait développer la BBL. Durant la conception du projet, le profil de la banque change puisqu'elle est rachetée par les hollandais et devient ING. Le projet sera amputé d'une partie de ses ambitions mais demeure néanmoins une belle réussite.

L'extension se développe le long de la façade latérale droite de la maison et sur le terrain arrière. La partie visible depuis la rue est discrète. Elle fonctionne comme un point d'appel. Elle accroche le regard et le guide vers l'intérieur de l'îlot. À ce stade, l'extension fonctionne comme une percée visuelle ponctuée par un arbre centenaire. Cette impression est accentuée par le mur qui s'appuie sur le mitoyen de droite. Ce dernier est traité comme un mur de soutènement, oblique sur lequel prend appui un treillis en acier galvanisé où courent des plantes grimpantes. Le client peut emprunter une passerelle en bois qui longe ce mur sculptural et conduit vers l'arrière du bâtiment.¹ Ce passage surplombe le sous-sol où se trouvent les parkings de

¹ La passerelle s'arrête toutefois avant d'atteindre l'arrière ce qui empêche une réelle liaison piétonne, pourtant prévue dans le projet initial.

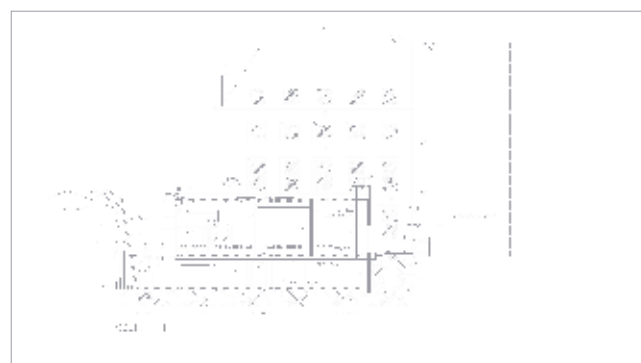
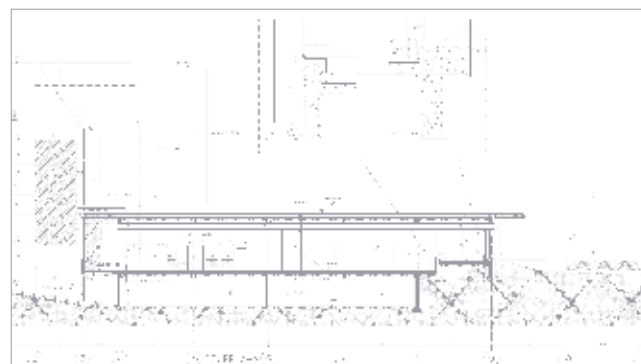
la banque bénéficiant d'un éclairage zénithale naturel. À l'avant, elle mène à un escalier qui permet de gagner la partie de l'annexe latérale qui abrite la zone « selfbank » conduisant elle-même à l'agence proprement dite. L'ensemble du projet s'appuie sur la transparence, l'interconnexion (entre l'intérieur et l'extérieur, entre l'avant et l'arrière) mais également avec l'environnement proche. Un des points fort du site est son cadre végétal qui se déploie à l'arrière. L'objectif des architectes était notamment de faire profiter de ce cadre à tous les usagers, employés et clients. Ces derniers jouissent du cheminement à travers l'architecture et le jardin. Il n'est pas question de stationner sa voiture et de pénétrer dans un immeuble « aveugle ». Cette dimension d'accueil, de bien-être et de transparence était essentielle aux yeux du premier maître d'ouvrage et des architectes. L'idée de prendre le contre-pied de l'image classique d'une institution bancaire qui se distingue généralement par une architecture cossue, fermée, protectrice, est clair. Cette extension se distingue au contraire par sa légèreté et sa transparence. Son souci de manifester une architecture contemporaine est net. Le verre triomphe. L'extension est délimitée par un vaste mur en enduit blanc qui trace les limites latérales de la partie bâtie. Ce dernier est percé par une ouverture horizontale, large fenêtre ouverte sur la dernière travée verte et sur le mur mitoyen recouvert de lierre.

Le dialogue entre la légèreté du verre, la netteté du mur enduit et les végétaux apporte beaucoup de richesse à ce projet à la fois simple et subtil. Le pari de créer un espace convivial, poétique, lumineux, et design pour tous les usagers mais également pour le simple passant, est réussi.









Initiative :

Province du Brabant wallon

le Député provincial Alain Trussart

Réalisation :

Centre culturel du Brabant wallon – Maison de l’urbanisme

Auteur : Anne Norman

Design : www.dojodesign.eu

Impression : AD Press (Seraing)

Editeur responsable :

H. Champagne, fonctionnaire de l’information

Province du Brabant wallon, Parc des Collines – Bâtiment Archimède

Avenue Einstein, 2 à 1300 Wavre

Imprimé en Belgique

D/2009/8355/1

© Tous les droits de reproduction, de traduction et d’adaptation (même partielle)
sont réservés pour tous pays.



A l'initiative de la Province du Brabant wallon

Réalisation:

Centre culturel du Brabant wallon & la Maison de l'Urbanisme



Centre **culturel** du
Brabant wallon



CCBW
Maison
de l'urbanisme



